



## **Professeurs affectés hors discipline : pour le respect de nos qualifications !**

### ***Pétition adressée à Madame le Recteur***

Nous avons passé des diplômes et des concours exigeants, pour devenir professeurs certifiés et agrégés qualifiés dans une discipline de recrutement.

Nous estimons que cette qualification est la condition de notre réussite pédagogique en faveur de nos élèves, en collège et en lycée, pour qu'ils puissent s'épanouir dans leur vie personnelle, professionnelle et sociale.

Nous avons le droit au respect de nos qualifications, droit garanti par des textes réglementaires et des décisions juridiques.

Or ce droit est bafoué par le rectorat d'Orléans-Tours, qui donne l'ordre à des dizaines de collègues TZR (titulaires sur zone de remplacement) d'assurer un service à plein temps dans une autre discipline que la leur.

Nous protestons contre ce déni de notre identité professionnelle, et le mépris des élèves qu'il implique.

Nous demandons à Madame le Recteur de mettre fin à de telles pratiques, et de garantir à tous les enseignants du Second degré de l'académie d'Orléans-Tours qu'ils seront affectés dans leur discipline de recrutement.

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Discipline</b>	<b>Lieu d'affectation</b>	<b>Signature</b>

*A renvoyer dès que possible au SNES Orléans-Tours 9, rue du Fg Saint Jean 45 000 Orléans, pour l'organisation de la remise des pétitions à la rectrice.*